

RENTRÉE SCOLAIRE

CAHIER SPÉCIAL D | LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 AOÛT 2025

LEDEVOIR

Encore un moment charnière pour l'école québécoise

Chaque rentrée est un recommencement, mais, cette année encore, le milieu scolaire se retrouve à la croisée des chemins. Dans un contexte de compressions budgétaires, d'interdiction généralisée du cellulaire et de réflexion sur le rôle des enseignants, les débats s'invitent déjà tant dans les corridors que dans la société dans son ensemble. À Drummondville, on mise sur des programmes pédagogiques particuliers ouverts à tous. Ailleurs, on cherche à améliorer les services de transport scolaire, à mieux intégrer les élèves en difficulté et à favoriser la réussite en algèbre au secondaire. Les familles, elles, jonglent avec le coût des fournitures, tandis que les jeunes enseignants et futurs professeurs se demandent s'ils pourront tenir longtemps dans une profession dont les conditions se détériorent année après année. À travers ces défis, une école en transformation se dessine, entre innovation — des classes hors les murs aux projets de Lab-École — et tensions bien réelles. Ce cahier propose de plonger au cœur des questions qui marqueront cette rentrée et façonneront le visage de l'éducation au Québec.



Une rentrée scolaire en dents de scie

DES ORGANISMES SUR LE PONT POUR ÉQUIPER CHAQUE ENFANT EN FOURNITURES SCOLAIRES **D 3**

DRUMMONDVILLE POURSUIT LE TEST DES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS POUR TOUS **D 5**

LA NATURE COMME SALLE DE CLASSE **D 7**

AVEC LE SOUTIEN DE

Bell

La volte-face du ministère de l'Éducation, qui a débloqué des sommes en juillet pour soutenir le réseau primaire et secondaire, est accueillie avec soulagement par les organisations syndicales et parentales. Elles déplorent néanmoins une rentrée « chaotique », qui force les centres de services scolaires et les directions à revoir leurs plans.

LEÏLA JOLIN-DAHEL
COLLABORATION SPÉCIALE

Le 16 juillet dernier, le ministre de l'Éducation du Québec, Bernard Drainville, a cédé devant le mécontentement populaire en débloquant 540 millions de dollars, reculant ainsi sur les coupes de 570 millions imposées au printemps aux centres de services scolaires.

« C'était inacceptable, dénonce d'emblée Richard Bergevin, président de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE). Alors, quand M. Drainville a fait volte-face, il y a eu un certain soulagement. »

Pour sa part, Francis Côté, président de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), s'attendait à un tel revirement de situation. « Le mouvement populaire, y compris les associations

syndicales, parentales et scolaires, s'était uni pour faire passer un message clair », rappelle-t-il. Il estime toutefois que cette décision entraîne un « casse-tête pour les directions d'école ».

« Le mal était déjà fait pour la rentrée », renchérit Mélanie Hubert, présidente de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). « En juillet, c'était un très mauvais moment, les centres de services scolaires étant en vacances, souligne-t-elle. Si le ministère pensait qu'administrativement, on y arriverait, c'est ne pas comprendre comment le réseau fonctionne. »

Le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ) a, de son côté, dans un communiqué, salué l'intention du gouvernement de revenir sur sa décision. Il accueille toutefois cette nouvelle avec

VOIR PAGE D 2 : RENTRÉE

ISTOCK

Bell

EN PRIME

Mastercard^{MD} prépayée de 100 \$ avec un forfait Internet éligible.



Le débloqué, à la mi-juillet, de 540 millions de dollars par le ministre Bernard Drainville est accueilli par du soulagement, mais aussi par de l'agacement de la part des syndicats. LA PRESSE CANADIENNE

Un réseau en mal de stabilité

RENTRÉE

SUITE DE LA PAGE D 1

prudence, attendant d'en savoir davantage sur les modalités de ce financement.

Une rentrée en dents de scie

Avec sa volte-face, le gouvernement du Québec « joue au yoyo avec les budgets », déplore Richard Bergevin. « À la mi-juillet, normalement, les organisations scolaires sont terminées. On sait combien de classes et d'élèves on va avoir et on procède à des ajustements, mais on n'est

pas en train de tout restructurer, explique-t-il. Là, on vient remettre de l'argent comme si on avait encore le temps de refaire les groupes, de créer des contrats pour les enseignants et pour le personnel de soutien. »

La rentrée ne se déroulera pas « de manière habituelle », mais dans un contexte « difficile », craint pour sa part Mélanie Hubert. « Il se peut qu'on tarde à avoir tout en place dès le retour en cours. Et à la FAE, on ne sait pas si les sommes seront disponibles pour réembourser tout le monde dont on aurait besoin », prévient-elle.

En annulant certaines restrictions budgétaires, le ministre Drainville avait précisé sur X que, pour avoir droit à certaines sommes, « chaque CSS devra démontrer qu'il a fait des efforts pour diminuer ses dépenses administratives » et que ce ne serait « pas un bar ouvert ». « Le financement est prévu après demande, sur présentation des justificatifs. Ça nous inquiète, craint Mélanie Hubert. On ne sait pas comment tout ça va être repensé par les centres de services scolaires. »

Les coupes annoncées au printemps ont d'ailleurs forcé des professionnels à trouver un autre emploi, ce qui prive les établissements d'enseignement de leurs connaissances sur la population étudiante qu'ils desservent, ajoute pour sa part Francis Côté. « On perd l'expertise de la technicienne en éducation spécialisée qui était habituée à accompagner certains élèves et qui sera remplacée par quelqu'un de nouveau », cite-t-il en exemple.

« Ce n'est pas de l'argent gaspillé. Personne n'est là pour dépenser sans justifier, souligne Sylvain Martel, porte-parole du RCPAQ. Ce sont des frais nécessaires pour faire rouler le système d'éducation. » Or l'instabilité du financement aurait pour conséquence de décourager le personnel qualifié de trouver un emploi dans le réseau scolaire, prévient-il.

Ainsi, ce sont les élèves les plus vulnérables qui seront les premiers touchés par ces fluctuations, croit-il. « Parce que les services dont ils ont besoin pour progresser dans leurs apprentissages, dans beaucoup de cas, ils ne les auront pas. » À deux semaines de la rentrée, il manquait par ailleurs 415 enseignants dans les écoles primaires et secondaires québécoises.

Penser à long terme

Afin de maintenir la qualité des services, le président de la FSE souhaite que le financement de l'éducation québécoise cesse de fluctuer en fonction des budgets ou de la situation économique de la province. « On doit avoir une certaine stabilité pour permettre aux écoles de développer des compétences qui améliorent les services aux élèves », croit Richard Bergevin.

Si le gouvernement a eu raison de faire volte-face, Québec devrait adopter une vision à plus long terme de l'éducation, dit Mélanie Hubert. « Ce n'est pas un ministère où on peut supprimer des ressources et improviser. Si on veut régler les problèmes de pénurie, on doit maintenir une continuité des conditions de travail, qui ne doivent pas être sujettes à des fluctuations comme celles qu'on a vécues cette année. »

Il devient donc nécessaire de revoir les façons dont l'éducation est financée au Québec, estime Sylvain Martel. Québec pourrait, selon lui, s'inspirer du Fonds des générations — créé pour réduire la dette publique — et instaurer une mesure similaire afin de soutenir le réseau scolaire. « L'éducation, c'est ce qui assure un avenir à long terme. On ne peut pas venir gruger dans ce budget chaque fois qu'on manque de sous », souligne-t-il.

Le président de la FQDE, Francis Côté, souhaite pour sa part que l'État voie le système éducatif québécois comme une « réelle priorité ». « Un gouvernement qui va maintenir les sommes requises pour un service de qualité pour nos enfants. Ils le méritent bien. »

Pas de cellulaire à la rentrée, le vouvoiement obligatoire en 2026

En mai dernier, le ministre québécois de l'Éducation, Bernard Drainville, a annoncé l'interdiction du cellulaire à l'école dès la rentrée et le vouvoiement obligatoire en janvier 2026.

La première mesure a pour but d'améliorer la vie sociale et la réussite des élèves tout en luttant contre la cyberintimidation. Mais cette mesure nécessitera une organisation supplémentaire pour en permettre l'application, estime le président de la FSE, Richard Bergevin. En contexte de pénurie de personnel et de gel d'embauche, il se demande si les centres de services scolaires disposeront d'effectifs suffisants sur le terrain.

De son côté, la présidente de la FAE se dit satisfaite de la directive du ministre, notamment en accordant une exemption aux professeurs. Mélanie Hubert soulève toutefois la question de l'utilisation du cellulaire durant les pauses de midi. « Il n'y a pas de surveillance à l'extérieur des écoles. Et si les élèves veulent écouter de la musique pendant le dîner, ils vont sortir. Est-ce vraiment ça qu'on souhaite, que nos jeunes se promènent dans les rues ? » demande-t-elle.

Le président de la FQDE, Francis Côté, abonde en ce sens. « J'ai beaucoup de mes membres qui se grattent la tête avec leurs équipes pour savoir comment ça va concrètement s'orchestrer. C'est bien beau d'émettre une règle, mais l'appliquer, c'est autre chose », avance-t-il.

Le vouvoiement critiqué

Le président de la FSE estime qu'en rendant le vouvoiement obligatoire, le ministre de l'Éducation s'immisce dans le lien entre les élèves et leurs enseignants. « Le moyen utilisé pour une relation respectueuse ne devrait pas être dicté par M. Drainville », tranche M. Bergevin. Cette directive est « complètement accessoire » au débat sur les nécessités en éducation, dénonce pour sa part Mélanie Hubert. « Le ministre ne s'attaque pas au bon problème. La vraie question reste de se demander pourquoi tout ce qui est déjà en place ne donne pas les résultats escomptés », croit-elle. Le vouvoiement risque d'être « assez complexe » à gérer, estime Francis Côté. « Des élèves avec des problèmes spécifiques ont besoin d'un lien plus étroit avec certains adultes, rappelle le président de la FQDE. Je fais confiance aux gens sur le terrain pour qu'ils déterminent eux-mêmes si ça passe par un "tu" ou un "vous". » Sylvain Martel est du même avis. « Je peux très bien envoyer promener quelqu'un en le vouvoyant, dit le porte-parole du RCPAQ. Cette solution a l'air tout droit sortie d'un pensionnat de 1952. C'est complètement déconnecté de la réalité. »

**NOS PROFS.
NOS ÉLÈVES.
NOS ÉCOLES.
NOTRE AVENIR.**

Fae

**65 000 profs
engagés pour
l'école publique.**

Des organismes sur le pont pour équiper chaque enfant en fournitures scolaires

L'augmentation des prix frappe les familles précaires, et réduit aussi la capacité de ceux qui les aident

OPHÉLIE DÉNOMMÉE-MARCHAND
COLLABORATION SPÉCIALE

Bien que dans une proportion moindre que l'année dernière, les prix des fournitures scolaires ont continué d'augmenter cette année, enregistrant une hausse de 2,5 % entre juin 2024 et 2025, selon l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada. Tandis que les demandes d'aide se multiplient, des organismes travaillent d'arrache-pied pour prêter main-forte aux enfants des familles n'ayant pas les moyens d'acheter leurs fournitures scolaires.

Ces familles, qui luttent souvent pour assurer leurs besoins alimentaires, doivent parfois reléguer le matériel scolaire au bas de la liste de priorités des dépenses lorsqu'il n'y a pas de nourriture dans le garde-manger.

La précarisation du travail, mais aussi « [la guerre tarifaire avec] les États-Unis, les changements climatiques, la crise du logement font empirer la situation, » estime Francine Laplante, fondatrice de Mairaine étoilée. La philanthrope souligne « les changements de statut d'emploi, la hausse des prix à l'épicerie, des loyers et des hypothèques » qui en découlent.

Audrey Renaud, directrice générale du Regroupement Partage, observe : « La moitié des gens qui viennent nous voir sont sur le marché du travail. Et il y a de plus en plus de jeunes adultes au cégep et à l'université, [alors] qu'on ne les voyait pas jusqu'à récemment ».

M^{me} Laplante, dont l'organisme, entre autres actions, prépare et distribue des sacs scolaires complets, dit avoir constaté une augmentation importante et rapide des prix des fournitures scolaires. « Il y a quelques années, le coût d'un sac était de 50 \$. J'aurais pu faire 5000 sacs à dos au lieu de 3200, à 85 \$ le sac cette année. On est déchiré quand on doit dire non à une école qui nous demande de l'aide », déplore la philanthrope. « Notre clientèle principale, ce



La hausse des prix des fournitures scolaires amène de plus en plus de familles à se tourner vers l'aide d'organismes communautaires pour équiper leurs enfants en vue de la rentrée. ISTOCK

sont les nouveaux arrivants et les nouveaux pauvres qui, même si les deux parents travaillent, n'arrivent pas à la fin du mois, donc ils se tournent vers nous. »

Martine Meilleur, coordonnatrice au financement, aux événements et aux partenariats pour

la Société Saint-Vincent-de-Paul de Québec, explique que le fardeau qui s'alourdit sur les épaules des familles a forcé une révision du programme d'aide à l'achat de sac à dos. « Depuis deux ans, on n'arrive pas à payer toutes les demandes, alors, cette année, on a décidé

d'offrir des bourses de persévérance scolaire au lieu d'offrir du matériel scolaire. Les bourses permettent aux parents d'être plus flexibles dans leurs dépenses, par exemple en permettant d'acheter du matériel de sport ou de musique aux enfants. »

Les organismes rencontrés fonctionnent tous les trois presque exclusivement grâce aux dons. « Tout le monde est capable de se remémorer le moment d'aller à l'école avec un sac à dos pour la première fois, et c'est pour ça que les gens donnent pour la cause », souligne Francine Laplante.

Une aide gouvernementale suffisante ?

Québec verse annuellement aux familles un supplément à l'allocation familiale pour l'achat de fournitures scolaires (versé au mois de juillet et d'un montant de 124 \$ par enfant d'âge scolaire pour l'année 2025-2026). Les demandeurs d'asile et les familles d'accueil n'y sont toutefois pas admissibles.

Francine Laplante voit dans l'initiative Mairaine étoilée un coup de pouce pour une meilleure intégration des familles immigrantes en situation de précarité. « On voit l'effet sur l'enfant. Il est plus motivé [...] avec un sac d'école complet. [...] On donne à chaque enfant un sac différent pour qu'il ne se fasse pas étiqueter », souligne-t-elle.

« La moitié des gens qui viennent nous voir sont sur le marché du travail. Et il y a de plus en plus de jeunes adultes au cégep et à l'université, [alors] qu'on ne les voyait pas jusqu'à récemment. »

Pour Regroupement Partage, qui distribue également des fournitures scolaires par le biais de son Opération sac à dos, il est important que les enfants soient fiers de leur sac. « On offre des sacs à dos neufs de qualité, en partenariat avec l'entreprise québécoise Headster, et les enfants ont [le choix entre] 20 options, car ils n'ont souvent rien eu qui n'est pas de seconde main, et qu'ils peuvent choisir avant de venir nous voir », relate Audrey Renaud.

« En se regroupant, on a un plus grand poids de négociation [auprès des fournisseurs], donc on a réussi à faire passer le prix de 245 \$ à 38 \$ pour le sac à dos, une boîte à lunch et 30 articles scolaires ce qui nous permet de venir en aide à plus d'enfants », explique la directrice générale, qui estime que, si cette aide est nécessaire, c'est parce que le gouvernement n'en fait pas assez.

« Notre objectif est aussi de donner [aux familles] des outils et de les diriger vers les bonnes ressources pour les aider à sortir de la précarité et qu'elles ne reviennent pas l'an prochain. »

Améliorer le service de transport scolaire

La pénurie de personnel et les conflits de travail ont entraîné une forte hausse des ruptures de service de transport scolaire depuis la pandémie. Une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) dresse le portrait de la situation et suggère de déprivatiser le secteur.

LÉILA JOLIN-DAHEL
COLLABORATION SPÉCIALE

Environ 11 000 véhicules au Québec emmènent chaque jour près de 580 000 élèves du primaire et du secondaire en classe. Les travaux de l'IRIS parus en septembre 2024 ont d'abord visé à dresser le portrait de la qualité de la prestation.

L'auteur de l'étude, Colin Pratte, a ainsi recensé les interruptions de service depuis la crise sanitaire. « Avant la pandémie, ces situations étaient très rares, au point que les centres de services scolaires ne les consignaient pas », précise-t-il.

Or, depuis 2021, devant des ruptures devenues « systémiques », note le chercheur, les centres ont décidé de compiler les données s'y rapportant. En moyenne pour l'année 2022-2023, 200 incidents par jour ont été comptabilisés, privant de transport 8000 élèves. « On observe une dégradation des services », constate Colin Pratte.

Une relation de cause à effet

Ces interruptions de service sont principalement dues aux conflits de travail et à la pénurie de personnel. « Les conditions de travail dans l'industrie sont plutôt médiocres, avec des horaires atypiques, explique M. Pratte. Ça devient un secteur très peu attractif pour la main-d'œuvre. »

Une situation en partie attribuable aux transporteurs, qui conservent des marges de profit « très appréciables », ajoute le chercheur. Ainsi, entre 2012 et 2019, l'IRIS a calculé que le bénéfice net moyen avant impôt de ces entreprises était de 13,5 %.

Contrairement à d'autres provinces au Canada, le Québec et l'Ontario font bande à part sur le modèle de financement du service, qui est sous-traité à des firmes privées. « Ailleurs, ce sont principalement les commissions scolaires qui le prennent en charge, souligne Colin Pratte. Leurs travailleurs font donc partie à ce titre du réseau public. »



Les interruptions de service dans le transport scolaire au Québec, largement assuré par des firmes privées, sont principalement dues aux conflits de travail et à la pénurie de personnel. ISTOCK

« Avec le virage énergétique, [...] ce serait une occasion à saisir pour transformer le modèle et exploiter davantage de véhicules au sein du secteur public »

En 2011, 10 entreprises contrôlaient plus du tiers du transport scolaire québécois, d'après un rapport du Vérificateur général du Québec. Un chiffre qui est désormais passé à environ 40 %, alors que la quasi-totalité des contrats est octroyée de gré à gré, relève l'étude de l'IRIS.

Le chercheur a également remarqué une différence entre la réalité professionnelle des chauffeurs du Québec, de l'Ontario et de leurs collègues ailleurs au pays. Cette différence concerne notamment les avantages sociaux, les entreprises québécoises offrant rarement des

protections telles que l'assurance salaire, l'assurance médicaments ou un régime de retraite.

« Et donc, dans un contexte où les transporteurs tiennent à conserver un taux de profit élevé en maintenant des conditions de travail médiocres, c'est la recette parfaite pour perpétuer la pénurie de personnel », analyse Colin Pratte.

Des solutions porteuses

Pour le chercheur, le Québec gagnerait à s'inspirer des modèles existants ailleurs au Canada. Il rappelle que le ministère de l'Éducation a voulu remédier à la détérioration des prestations de transport par le biais d'un projet pilote. Depuis l'automne 2023, six centres de services scolaires reçoivent du financement de Québec afin de prendre en charge eux-mêmes le transport des élèves. « Ça revient à internaliser le service plutôt que de le sous-traiter », résume M. Pratte.

Une mesure qui semble porter ses fruits, puisqu'entre les années 2022-2023 et 2023-2024, le centre de services scolaires des Affluents, dans la région de Lanaudière, a vu le

nombre d'incidents chuter de 95 %. « Les effets sont stupéfiants, souligne le chercheur. Le public était mieux positionné que le privé pour attirer la main-d'œuvre, avec des avantages sociaux. »

Ainsi, l'élargissement de ces projets afin de lutter de façon pérenne contre le manque d'effectif permettrait de bonifier les conditions de travail des chauffeurs et des chauffeuses. Cela aurait aussi pour effet de diminuer les suspensions des activités et de rendre les centres de services scolaires moins dépendants des transporteurs privés, croit Colin Pratte.

« Avec le virage énergétique, où le gouvernement finance en partie l'achat d'autobus scolaires électriques, ce serait une occasion à saisir pour transformer le modèle et exploiter davantage de véhicules au sein du secteur public », renchérit-il.

D'autant plus que la moyenne d'âge des chauffeurs et chauffeuses de la province est de 58 ans. « Nos chauffeurs ne rajeunissent pas. Si on n'arrive pas à renouveler le bassin de main-d'œuvre, tôt ou tard, on va heurter un mur. »



ÉCOLE DES DIRIGEANT·E·S
DES PREMIÈRES NATIONS

PROPULSÉE PAR

ED École
des dirigeant·es
HEC MONTRÉAL

TISSER DES RELATIONS DURABLES AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

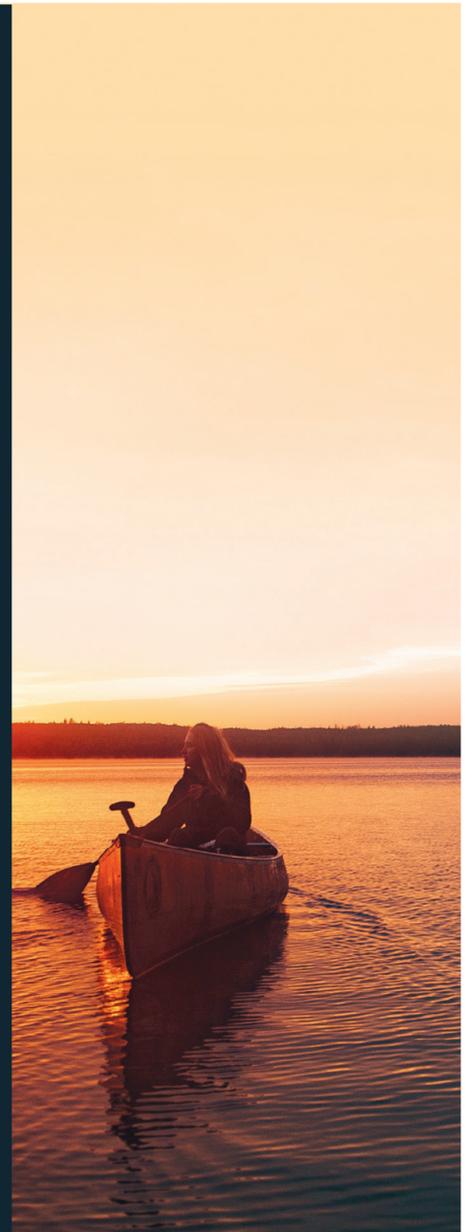
L'École des dirigeantes et dirigeants des Premières Nations (EDPN) offre des formations professionnelles sur mesure pour les organisations autochtones et allochtones qui souhaitent :

- > Approfondir leur compréhension des réalités autochtones,
- > Améliorer leurs pratiques,
- > Développer des relations respectueuses et durables.

En ligne ou en présentiel (HEC Montréal ou vos bureaux)

Thématiques : leadership, gouvernance, réconciliation, relations avec les Premières Nations

PASSEZ À L'ACTION
> edpn.ca/a-la-demande <



UNE ÉCOLE POUR ET PAR LES PREMIÈRES NATIONS

Fondée en 2021, l'EDPN forme les leaders d'aujourd'hui et de demain en alliant savoirs autochtones et excellence académique dans les communautés, à Montréal et en ligne. Elle propose 6 programmes de haut niveau adaptés aux réalités des Premières Nations :

Gouvernance • Entrepreneuriat •
Gestion • Leadership féminin •
Réconciliation économique • Relève

CHIFFRES CLÉS

+900 participantes et participants
66 % de femmes
41 communautés autochtones et
11 Premières Nations représentées

COMMENCEZ VOTRE PARCOURS AUJOURD'HUI

Avec notre formation *Les clés pour développer des relations en contexte autochtone*

Pour les organisations autochtones et allochtones souhaitant approfondir leurs compétences, mieux comprendre les réalités autochtones et faire évoluer leurs pratiques, vous pouvez vous inscrire à :

- > Prochaines dates : 20 octobre 2025 ou 20 avril 2026
- > 1 journée à l'édifice Hélène-Desmarais
- > Tarif : 1195 \$

Avec les formateurs **Ghislain Picard**, professeur associé de HEC Montréal, et **Éric Cardinal**, formateur à l'EDPN.

S'INSCRIRE



POUR EN SAVOIR PLUS edpn.ca

Que restera-t-il du projet des Lab-écoles?

Dans un contexte où la profession peine à retenir ses enseignants en poste, l'héritage des Lab-écoles montre qu'il est possible d'innover. Au lendemain de la fin du projet, le plus récent rapport fait état de résultats encourageants.

MARIE-HÉLÈNE DUFAYS MARINESCU
COLLABORATION SPÉCIALE

Le 30 juin dernier sonnait la fin du Lab-École, huit ans après sa création. Six écoles ont ainsi vu le jour dans la province, laissant derrière elles des enseignements et des recommandations pour le réseau scolaire. Pour Pierre Thibault, architecte et cofondateur du projet, ces établissements « témoignent » et sont une « démonstration des possibles » en éducation. Conçues comme des laboratoires, ces écoles ont en effet favorisé l'émergence de l'innovation et l'expérimentation. Le rapport de clôture, publié en mai dernier et reposant entre autres sur les opinions d'élèves et des équipes pédagogiques des Lab-écoles, donne à voir un portrait positif de l'expérience, se réjouit Pierre Lavoie, l'un des trois cofondateurs.

L'intérêt de l'architecture

L'architecture, combinée à la pédagogie, occupe une place prépondérante dans les modèles du Lab-École. L'aménagement ainsi que le choix des matériaux sont pensés pour favoriser la luminosité, la qualité de l'acoustique ou encore celle de l'air ambiant. À titre d'exemple, les panneaux de tectum, qui absorbent le son, créent un environnement acoustique plus agréable et facilitent ainsi le travail des professeurs, précise M. Thibault. Dans le même ordre d'idées, la lumière naturelle transforme le quotidien d'un élève de façon positive.

Pensés pour s'adapter aux réalités locales, ces établissements sont également conçus en relation avec



Le rapport de clôture du projet Lab-École, qui repose entre autres sur le sondage d'élèves et des équipes pédagogiques, présente un portrait positif de l'expérience, se réjouit Pierre Lavoie, l'un des trois cofondateurs. LAB-ÉCOLE

l'écosystème de quartier, explique l'architecte, et peuvent accueillir des activités communautaires. Cette approche a permis de voir naître un sentiment d'appartenance des élèves au Lab-École, poursuit-il.

Elle favorise également chez eux l'émergence d'un sentiment de sécurité tout en jouant un rôle positif sur l'activité physique, soulignent les cofondateurs. Les Lab-écoles sont en effet placées stratégiquement, contrairement aux écoles excentrées, qui « font en sorte que l'on doive faire venir les écoliers en autobus », explique Pierre Thibault.

L'espace extérieur de l'école est un autre élément important aux yeux des cofondateurs, car les élèves y passent un grand nombre d'heures. « Ce que les enfants aiment le plus à l'école, [c'est] être dehors. » Les consultations menées avec les élèves pour évaluer les retombées du projet ont révélé qu'ils souhaitent davantage d'arbres, de tables, de buts de soccer, « tout ce qu'on n'a plus dans les cours

d'école », confie Pierre Thibault. Le rapport de clôture indique d'ailleurs que la motivation des élèves ayant fréquenté les Lab-écoles « à faire de l'activité physique » a augmenté.

Repenser les pratiques

Les Lab-écoles ont servi de facilitateurs pour repenser l'école et les pratiques d'enseignement, pense Mélissa Goulet, professeure à l'Université du Québec à Montréal et codirectrice de l'équipe de recherche chargée d'évaluer les retombées du projet. D'ordinaire, le personnel enseignant est désireux d'innover, mais « dispose de peu de temps pour le faire ». D'après les enseignants des Lab-écoles interrogés, les innovations qui ont émergé au sein de ces établissements auraient pu voir le jour dans d'autres écoles. Toutefois, ce que les Lab-écoles permettent, c'est un « temps protégé de planification et de réflexion », poursuit la professeure.

De plus, la diversité des activités pédagogiques qui y sont menées a amené les élèves à se déplacer à l'intérieur

Ce que les Lab-écoles permettent, c'est un « temps protégé de planification et de réflexion »

de l'école, ce qui leur a apporté une plus grande autonomie tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à l'établissement, indique la professeure. Les espaces créés et aménagés ont d'abord requis des adaptations, tant de la part des élèves que des équipes pédagogiques, explique M^{me} Goulet. Pour une minorité d'enseignants, il semblait, dans un premier temps, plus difficile de s'adapter aux exigences des Lab-écoles « relatives à la gestion de la classe, à la planification des activités », indique le rapport. Ensuite, ces difficultés ont progressivement laissé place à la collaboration et à la corréflexion et

des « communautés d'apprentissage professionnel entre les écoles » sont nées, poursuit la chercheuse.

Les données sur l'engagement scolaire, cognitif et affectif des élèves fréquentant ces écoles montrent « une amélioration statistiquement significative », selon la professeure. Or, rappelle-t-elle, l'engagement scolaire peut prédire une amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires.

Ces innovations engendrent également des retombées positives sur la satisfaction des enseignants et des autres employés. Un point notable dans un contexte de pénurie de personnel dans le milieu de l'éducation. La collaboration et le sentiment d'efficacité collective observés pourraient constituer un « levier intéressant pour les prochaines années dans le système d'éducation », estime Mélissa Goulet.

Les publications issues du Lab-École représentent un « héritage » où sont compilées des données probantes, utiles pour de futurs projets, conclut Pierre Lavoie.



Depuis 2024, la CSSDC a multiplié les programmes en science, en sports et en arts, comme ici, à l'école secondaire du Bosquet. CSSDC

Drummondville poursuit le test des programmes pédagogiques particuliers pour tous

Pour une deuxième année d'affilée, le Centre de services scolaire des Chênes (CSSDC) permettra à chaque élève des cinq écoles secondaires de Drummondville d'intégrer un programme pédagogique particulier (PPP) gratuit et sans sélection. Mieux encore, les adolescents devront fréquenter l'école de leur quartier et réduire ainsi leur temps de transport. Présentée comme prometteuse, cette expérience retient l'attention du ministre Bernard Drainville. Pourtant, cette réforme locale ne fait pas l'unanimité auprès des parents.

NATHALIE SIMON-CLERC
COLLABORATION SPÉCIALE

À Drummondville, c'en est fini des classes ordinaires. Comme l'année dernière, la CSSDC propose cinq à six programmes pédagogiques particuliers (PPP) par école pour tous les élèves, presque tous gratuits et sans sélection. « Peu importe tes notes, c'est le champ d'intérêt qui compte »,

se réjouit Stéphane Guilbert, ancien directeur de l'école secondaire du Bosquet, qui a ouvert ses portes l'an dernier. « On manquait de cohérence ! On refusait dans les PPP, sur des critères académiques, les élèves qui en avaient le plus besoin », justifie le directeur d'école, qui défend le principe d'inclusion « pour donner une chance à tout le monde ».

Maude Trépanier, directrice générale par intérim du CSSDC, qui a piloté

« Toutes les études démontrent que l'hétérogénéité des groupes favorise la réussite des élèves »

le projet, ajoute que la sélection et le nombre limité de places dans les PPP apportaient son lot annuel de déceptions. « 80 % des élèves et des parents manifestaient de l'intérêt pour les PPP, mais sur 900 demandes, 400 étaient refusées, entraînant déception et démotivation », assure-t-elle.

Lorsque M^{me} Trépanier élabore le projet, son objectif est d'offrir une même qualité d'enseignement à tous les élèves : « Les enseignants les plus expérimentés étaient affectés aux PPP, alors que les classes présentant plus de défis étaient assurées par des enseignants sortant de l'université. »

Un réseau de transport « saturé » et des trajets trop longs conduisent par ailleurs la CSSDC à affecter les enfants à une école de quartier. Seuls les élèves de la quatrième secondaire et de la cinquième secondaire bénéficient d'une clause de droits acquis.

Dès la rentrée 2024, on passe de 12 PPP pour l'ensemble du CSSDC à près d'une trentaine. « On a multiplié les programmes en science, en éducation physique et en arts, car il y a beaucoup d'engouement et on était en mesure de l'offrir partout », se réjouit la directrice générale.

La mixité des classes questionnée L'enthousiasme est cependant mesuré du côté de Marie-Soleil Lemieux. Maman de trois garçons au secondaire, Charles (5^e secondaire), Samuel (2^e secondaire) et Alexis (1^{re} secondaire), elle doit jongler au quotidien entre

deux écoles secondaires. « L'année a été un peu difficile pour Samuel », reconnaît-elle. Élève dans le programme Science en première année à Marie-Rivier, l'adolescent a dû abandonner ses amis pour intégrer le nouveau programme Science de 2^e secondaire à La Poudrière, son école de quartier.

« On a vécu une année avec des absences et une baisse de motivation et des notes », explique M^{me} Lemieux. Selon elle, son cadet avait déjà réalisé en 1^{re} secondaire, à Marie-Rivier, grâce à un programme efficace en place depuis dix ans, la plupart des projets offerts en 2^e secondaire dans son école de quartier.

L'hétérogénéité des classes est aussi pointée du doigt. Emmanuel, 14 ans, en 2^e secondaire, dans le programme Musique, à Jean-Raimbault, confie à sa mère, Diane Moreno, qu'il « perd du temps » pendant que les nouveaux élèves sont mis à niveau.

« La présence d'élèves forts qui peuvent tirer ceux en difficulté vers le haut est une idée qui ne se concrétise pas systématiquement sur le terrain », admet M^{me} Moreno. Pourtant, la mère de famille garde foi dans le projet : « Malgré les défis, j'ai bon espoir ! »

Le CSSDC assume ce choix. « Je salue le fait qu'on ait des classes hétérogènes », affirme Maude Trépanier. Pour Stéphane Guilbert, « toutes les études démontrent que l'hétérogénéité des groupes favorise la réussite des élèves ». Il concède que les enseignants ont également dû s'adapter à des classes hétérogènes.

Le ministre Drainville intéressé

Le ministre de l'Éducation du Québec, Bernard Drainville, salue l'initiative et souhaite l'étendre plus largement. Joint par courriel, il affirme que cela « donne aux jeunes une raison d'aller à l'école, d'être motivés et de gagner en confiance. Quand un élève s'engage dans quelque chose qui l'allume, [...] il trouve ou retrouve le goût d'apprendre ». L'an dernier, 200 000 élèves du secondaire (51 %) étaient inscrits dans un PPP. Le plan stratégique 2023-2027 du ministère ambitionne d'inscrire 75 % des élèves du secondaire du réseau public dans un PPP.

S'il est trop tôt pour faire un bilan, le CSSDC qualifie le bilan provisoire de « globalement très positif » ; Stéphane Guilbert modère : « C'est difficile à évaluer aujourd'hui, il faudra attendre cinq à sept ans avant de mesurer la réussite des élèves. »

Un sondage, dont les conclusions devraient être diffusées sous peu, a été lancé auprès des parents et des élèves du CSSDC au printemps 2025. « On est à l'an 1, c'est certain qu'on va ajuster, c'est sûr que ce n'est pas parfait, notre affaire », admet Maude Trépanier.

LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

Des chercheuses contestent le projet de loi 94

Elles dénoncent le texte législatif pour son caractère jugé coercitif et discriminatoire

ISABELLE MALTAIS
COLLABORATION SPÉCIALE

Le projet de loi 94 du gouvernement du Québec, qui vise à renforcer la laïcité dans le réseau scolaire, devrait être étudié article par article cet automne, après une première séance en juin. Déposé après les révélations sur les agissements inacceptables de la part d'un groupe d'enseignants de l'école Bedford, à Montréal, il est toutefois remis en question par plusieurs, qui dénoncent un texte à caractère coercitif et discriminatoire.

Très critique, le groupe de recherche IDEE (Inclusion et diversité ethnoculturelle en éducation) fait partie des contestataires. Composée de neuf chercheuses et de plus de 50 étudiants de diverses universités, l'équipe a présenté un mémoire ce printemps devant la commission parlementaire responsable du projet de loi. Elle aimerait son retrait pur et simple.

« Il manque de données pour démontrer que ce projet de loi est justifié », selon Marie-Odile Magnan, professeure agrégée au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal.

M^{me} Magnan note que dans le rapport d'enquête sur les événements survenus à l'école Bedford, on ne rapporte aucun manquement lié à la laïcité, et que dans le rapport suivant, qui a examiné le respect de la Loi sur la laïcité de l'État dans 17 écoles, une seule non-conformité a été observée. Ce dernier indique cependant que « des situations notables ont été soulevées par des vérifications connexes », plus précisément « des enjeux en lien avec les services à visage découvert, l'interdiction de porter un signe religieux et l'octroi d'accommodements ».

« De quoi s'inquiète-t-on ? » se demande Marie-Odile Magnan.

« On a essayé de faire une demande d'accès à l'information, on n'a pas réussi à avoir le rapport au complet. Quelles sont ces écoles qui avaient un



Le projet de loi 94 a été déposé dans la foulée des révélations sur les agissements problématiques d'un groupe d'enseignants de l'école Bedford, à Montréal. LA PRESSE CANADIENNE

« Le rôle de l'école, c'est d'éduquer les jeunes, de comprendre pourquoi certaines personnes ont certaines pratiques et pas d'autres. Ce projet de loi, il essaie de nettoyer, de faire disparaître ce qui nous dérange. »

problème ? S'il s'agit d'une école où deux élèves ont mis un masque chirurgical en guise de signe religieux, c'est

peut-être un peu beaucoup de faire un projet de loi pour répondre à la situation », commente pour sa part Sivane Hirsch, professeure titulaire au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de l'Université Laval.

Pour M^{me} Hirsch, le projet de loi est poussé par une force politique qui veut apaiser la crainte du public, mais il ne pense pas au bien-être des enfants et à comment mieux les éduquer.

Elle déplore qu'on veuille limiter le droit des élèves, entre autres en interdisant que les locaux mis à la disposition d'une école soient utilisés à des fins de pratiques religieuses et en obligeant les personnes appelées à travailler auprès d'élèves à utiliser exclusivement le français dans leurs communications écrites et orales.

« La prière, quand c'est interdit, les jeunes prient dans les corridors, dans la cour. Ou ils sortent de l'école et vont sur le trottoir à côté. Et si on parle

de laïcité à l'école, pourquoi nous parlent-on de l'interdiction de parler une langue ? Il y a des amalgames qui nous semblent injustifiés », lance-t-elle.

Créer une vision commune

Les deux professeures font valoir l'importance de l'acceptation de la diversité culturelle et religieuse des élèves, qui facilite leur scolarisation et leur intégration.

« Quand on est dans une roue plus positive d'intégration où on accueille les bagages et l'identité des personnes, on a plus de chance que ces personnes se sentent bien à l'école, qu'elles veuillent y appartenir, qu'elles veuillent apprendre. C'est ce que toutes les recherches montrent », argumente Marie-Odile Magnan.

L'équipe IDEE part aussi du principe que l'école a une mission très importante de socialisation et de développement du sens critique des élèves

dans un contexte de société pluraliste. « C'est vraiment important que la socialisation à l'école québécoise permette d'être confronté à différentes visions du monde. De pouvoir en débattre. Ça contribue au vivre ensemble », dit M^{me} Magnan.

Sivane Hirsch dénonce pour sa part la tendance à faire de la religion « le grand méchant loup de la société », et notamment le fait que le projet de loi 94 interdit désormais le port de signes religieux pour absolument tous les employés d'une école, de l'orthophoniste au plombier.

« Le rôle de l'école, c'est d'éduquer les jeunes, de comprendre pourquoi certaines personnes ont certaines pratiques et pas d'autres. Ce projet de loi, il essaie de nettoyer, de faire disparaître ce qui nous dérange », blâme-t-elle.

Mieux former le personnel

M^{me} Hirsch pense que plutôt que de bannir à l'école toute référence à une croyance religieuse pour éviter les dérapages, il faut plutôt miser sur une meilleure formation des futurs enseignants et du personnel scolaire actuel, avec les balises qui existent déjà dans le curriculum scolaire québécois.

« Dans le programme de formation en religion de l'école québécoise, on explique bien la prise de distance avec ses propres croyances, on explique aux enseignants comment ne pas endoctriner. Et il faudrait donner des formations aux directions scolaires pour qu'elles puissent mieux gérer les accommodements raisonnables et les situations difficiles. Le vrai problème, c'est qu'on ne donne pas assez de formations et qu'on ne donne pas assez de pouvoir à ces personnes », dit-elle.

Marie-Odile Magnan acquiesce. « La formation pertinente du personnel doit exister, alors qu'on engage beaucoup d'enseignants non qualifiés parce qu'il y a une pénurie. Le ministre demande qu'il y ait des formations courtes en enseignement. Mais pour être bien formé, ça prend du temps. »

CONTENU PUBLICITAIRE



Éric Gingras, président de la CSQ © CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC

CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ)

Une demi-victoire pour l'éducation

Après avoir annoncé des compressions de l'ordre de 570 millions de dollars dans le réseau de l'éducation en juin dernier, le ministre Bernard Drainville faisait volte-face le 16 juillet en annonçant plutôt l'octroi d'une enveloppe de 540 millions de dollars, assortie de conditions strictes pour les centres de services scolaires.

La CSQ rappelle qu'il ne s'agit pas d'un réinvestissement, contrairement à ce qu'a indiqué Bernard Drainville, mais bien d'une diminution des coupes prévues, et que cette décision à l'emporte-pièce, à quelques semaines du retour en classe, ne sera pas sans conséquences.

Une mobilisation qui a porté ses fruits

L'ensemble des acteurs mobilisés pour dénoncer les coupes initiales a poussé un soupir de soulagement devant ce revirement de situation, que la CSQ a attribué en grande partie à l'indignation exprimée sur de nombreuses tribunes.

Rappelons que malgré la période estivale, peu favorable à la mobilisation de grande ampleur, la CSQ — dont plus de la moitié des membres sont des travailleuses et travailleurs du secteur de l'éducation — avait lancé un appel qui n'est pas resté lettre morte.

Dès le début de juillet, pas moins de 14 partenaires du réseau

scolaire s'étaient joints à la coalition créée par la CSQ. Parmi ceux-là, on trouve des associations syndicales comme la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la Fédération du personnel professionnel de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) et la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), mais aussi des OBNL et des regroupements de parents.

Comme le fait valoir Éric Gingras, président de la CSQ : « Il y avait une urgence à fédérer des partenaires issus des diverses communautés afin de créer l'indispensable rapport de force. La réponse ne s'est pas fait attendre. Nous avons réussi à réunir sous une même bannière des acteurs dont les intérêts sont parfois divergents en d'autres temps. Ce tour de force dit tout de l'importance des enjeux avec lesquels nous sommes aux prises. »

Pour la CSQ, la grogne largement partagée et exprimée a certainement contribué à faire reculer le gouvernement. « L'engagement populaire pour l'éducation et toutes les actions qui ont été menées, notamment par l'intermédiaire du mouvement citoyen "Ensemble, unis pour l'école", ne peuvent qu'être salués », a poursuivi Éric Gingras.

En finir avec la gestion à court terme

Comme plusieurs intervenants du réseau scolaire l'ont fait valoir dans *Le Devoir* du 16 juillet, les sommes coupées puis réallouées en l'espace de quelques semaines représentent un casse-tête logistique qu'il sera difficile de résoudre.

La première vice-présidente de la CSQ, Nadine Bédard-St-Pierre, a notamment expliqué que du personnel spécialisé, remercié en raison des coupes annoncées, ne sera probablement plus disponible pour reprendre du service à la dernière minute.

Ce qu'elle qualifie de « cafouillage » illustre, selon elle, la logique comptable à courte vue du gouvernement Legault, qui précarise l'ensemble du réseau de l'enseignement plutôt que de pérenniser le financement nécessaire à sa mission. « On assiste à plusieurs bouleversements en éducation, notamment la présence croissante de l'IA et les besoins grandissants des élèves. Plutôt que d'y aller avec des réformettes à la pièce, il est urgent de mener une grande réflexion sur l'avenir de l'éducation dans un tel contexte. La CSQ a déjà amorcé un processus de consultation à cet effet et des actions seront mises en œuvre en temps opportun », a-t-elle précisé.



CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

Balayez pour en savoir plus sur les actions de la CSQ en matière d'éducation.

UNIS POUR L'ÉCOLE HORS LES MURS

La nature comme salle de classe

Un pont est comme un chat, vous diraient certains écoliers. Oui, oui : le bruit des voitures qui circulent sur son dos courbé ressemble à un ronronnement. Cette vision unique est née d'une visite scolaire à Ottawa, où les élèves ont traversé le pont Alexandra.

MARIE-ÈVE MARTEL
COLLABORATION SPÉCIALE

Cette visite et d'autres activités pédagogiques en nature ont inspiré le recueil de poèmes et de dessins *Ce qui nous lie*, dont les œuvres sont signées par une soixantaine d'enfants de 6 à 10 ans de l'Outaouais. Il a été publié en juin dernier dans le cadre du projet Unis pour l'éducation hors les murs, porté depuis 2016 par la professeure Geneviève Lessard, du Département des sciences de l'éducation à l'Université du Québec en Outaouais. L'initiative a pour objectif de permettre à tous les élèves, et particulièrement à ceux qui ont du mal à se retrouver dans le système scolaire traditionnel, d'exploiter leur potentiel en apprenant autrement.

« Je n'aime pas qu'on mette les enfants dans des cases ni être mise dans une case, confie la principale intéressée, qui a consacré sa carrière à l'adaptation scolaire et aux élèves en difficulté d'apprentissage. En faisant cela, on se prive, on met en place des frontières qui nous empêchent d'aller vraiment à la rencontre de l'autre. »

« Je trouve que l'école marginalise certains enfants en difficulté, au point où ceux-ci finissent par croire qu'ils ne sont que ça, poursuit-elle. J'ai voulu faire le pari qu'en apprenant dehors, ces enfants pourraient se révéler différemment,

non seulement aux adultes, mais aussi aux autres élèves. »

Le concept de l'école hors les murs n'a rien de nouveau, relève M^{me} Lessard. « Il y a des études qui datent des années 1920 sur les classes promenades, précise-t-elle. Ce n'est rien de nouveau, mais ça a pris un certain essor, ici comme en Europe. Et avec la pandémie, ça a explosé : tout le monde a commencé à aller dehors. »

Un village pour éduquer des enfants

Grâce à l'ouverture et à la collaboration de plusieurs écoles de sa région, Geneviève Lessard et des organismes partenaires ont réalisé de nombreuses sorties éducatives sur le terrain avec des élèves, la plupart en difficulté d'apprentissage ou en classe d'accueil.

Qu'il s'agisse d'une visite chez des commerçants locaux ou d'une balade en forêt, pour ne nommer que ces exemples, la collaboration de toute la communauté est garante de succès.

« Plein de gens ont embarqué, souligne la professeure. De fil en aiguille, différents projets sont nés et, chaque fois, on a réuni le plus de gens possible. En fait, c'est d'unir les forces des gens pour le développement du plein potentiel de ces enfants-là. La coéducation n'est pas seulement la responsabilité de l'école. »

Parmi ces partenaires, notons la fondation Forêt Boucher, Loisir sport



La sortie des élèves hors des salles de classe permet à tous ceux qui ont du mal à se retrouver dans le système scolaire traditionnel d'exploiter leur potentiel en apprenant autrement. SARAH SCOTT

« Je n'aime pas qu'on mette les enfants dans des cases ni être mise dans une case. En faisant cela, on se prive, on met en place des frontières qui nous empêchent d'aller vraiment à la rencontre de l'autre. »

Outaouais, de même que la Table Éducation Outaouais, qui ont rendu possible en 2024 la tenue d'un camp d'été pour 35 élèves en difficulté scolaire.

« Je voyais que ces organismes faisaient des choses semblables, alors je les ai approchés pour qu'on cesse de travailler en vase clos », explique M^{me} Lessard.

Des retombées positives

Les jeunes participants aux projets d'Unis pour l'éducation hors les murs en sont les principaux bénéficiaires : à travers ces diverses expériences d'apprentissage, on remarque des retombées positives sur les plans cognitif et affectif et sur leur développement moteur.

« Juste de sortir, ça éclate les frontières de la forme scolaire, explique M^{me} Lessard. Il est déjà arrivé que pendant une sortie dans les bois, un enfant ait senti le besoin de se retirer seul, en nature, pour s'apaiser. Ça démontre que ce n'est pas toujours aux adultes de répondre aux besoins des enfants, mais que ceux-ci ont l'intuition pour le faire eux-mêmes. »

Les activités pédagogiques extérieures permettent également aux enfants d'exprimer leur créativité autrement et de faire valoir des compétences qui n'auraient peut-être pas brillé dans un cadre scolaire traditionnel.

La professeure Lessard songe à un élève très timide « normalement caché sous son pupitre », qui s'est

ouvert lors d'une balade en nature en remarquant les traces du passage d'un chevreuil. « Il a commencé à parler et les autres enfants l'ont reconnu comme quelqu'un qui avait des connaissances, relate-t-elle. Ils se sont mis à vouloir travailler en équipe avec lui. »

Ces activités aident aussi à la socialisation, ajoute la chercheuse. « Les enfants sont davantage coopératifs que mis en compétition : le fait d'être dans un autre contexte les amène à demander de l'aide et à travailler en équipe. C'est une occasion de se montrer autrement », dit-elle.

Les étudiants en adaptation scolaire de M^{me} Lessard, comme des étudiants des niveaux secondaire et collégial, ont eux aussi profité de cette approche.

Il en ressort qu'un contexte différent stimule diverses émotions et crée des souvenirs durables dans lesquels se consolident les apprentissages.

Des apprentissages qui n'ont pas besoin d'être effectués entre quatre murs.



Mitchell McLarnon, professeur à l'Université Concordia, cultive un jardin urbain destiné à l'enseignement et à la recherche près du pavillon des Soeurs-Grises, au centre-ville. UNIVERSITÉ CONCORDIA

Un jardin pour comprendre la planète

Selon Mitchell McLarnon, un passionné d'apprentissage environnemental qui enseigne à l'Université Concordia, il faut mettre la terre dans les mains des enfants. De la vraie terre.

FLORENCE TISON
COLLABORATION SPÉCIALE

Dans ses recherches, le professeur adjoint au Département des sciences de l'éducation de l'Université Concordia tente d'identifier le meilleur moment — dans le curriculum scolaire des enfants québécois — pour intégrer l'importance de la lutte contre les changements climatiques. S'il le cherche encore, l'endroit où l'enseigner est, selon lui, tout trouvé : dans un jardin.

« Grâce au jardinage, les gens peuvent se connecter avec la nature et commencer à comprendre la dépendance humaine au monde naturel », explique le professeur adjoint.

Le lien entre le jardin et les changements climatiques est établi dès le début de l'entrevue : « Il fait tellement chaud aujourd'hui qu'il faut arroser le jardin pendant cinq heures si on veut que ça pousse ! » s'exclame Mitchell McLarnon, alors que le jour même, un record de température était atteint à Montréal.

M. McLarnon cultive un jardin urbain destiné à l'enseignement et à la recherche depuis novembre 2024, près du pavillon des Soeurs-Grises, au centre-ville. Avec son équipe, il y fait pousser des fleurs, de la bette à carde, des courges, des okras, et le respect pour la terre.

« Les jardins favorisent les connaissances écologiques, communautaires

et nutritionnelles, explique le chercheur. Les jardins ouvrent des discussions éducatives vraiment intéressantes sur l'histoire et la politique de l'utilisation des terres et de l'eau, la consommation, le consumérisme, l'action climatique... honnêtement, la liste est très longue ! »

Une boîte à outils de jardinage pour les enseignants...

Depuis mai dernier, des enseignants viennent visiter le jardin avec leur classe le temps d'un atelier au cours duquel les élèves ont les mains dans la terre, littéralement.

Certains ateliers expliquent comment planter un semis, d'autres racontent d'où vient le tissu d'un chandail, et d'autres abordent les problèmes environnementaux du Québec et les méthodes pour lutter contre les changements climatiques et s'y adapter. La création d'un jardin potager urbain en est une, notamment parce que cela permet de réduire les distances

de transport des aliments ou encore de créer des flots de fraîcheur.

Les enseignants sont contents d'avoir un atelier clé en main, rapporte le professeur McLarnon, qui souligne que la grande majorité des enseignants n'a ni le temps ni les moyens de trouver le matériel nécessaire à de telles activités en classe.

« Le programme [scolaire] du Québec mentionne l'éducation et la sensibilisation aux changements climatiques, rappelle-t-il. Le fait de disposer de leçons et de matériel prêts à l'emploi pour les éducateurs pourrait transformer ces mentions en unités d'éducation plus importantes. »

Grâce aux commentaires des participants à ses ateliers, Mitchell McLarnon monte actuellement une boîte à outils destinée aux enseignants du Québec. Avec son équipe, il travaille à l'élaboration d'une vingtaine de fiches pédagogiques visant à sensibiliser à la lutte contre les changements climatiques, et que les

enseignants pourront utiliser selon leur contexte éducatif.

L'objectif est de permettre aux élèves de placer dans leur contexte environnemental des habitudes et des gestes qui leur semblent acquis. D'où vient notre nourriture ? Combien de temps prend une seule tomate pour pousser ? Ce genre de questionnement est essentiel pour que le jeune pose un regard éclairé sur la nature qui l'entoure, estime le professeur adjoint.

Dépassés, les tableaux interactifs et les tablettes électroniques. Selon Mitchell McLarnon, l'ancestral jardin est, paradoxalement, l'espace du futur pour enseigner.

« Les jardins peuvent nous montrer beaucoup de choses sur notre planète, expose-t-il : les pollinisateurs, la dépendance à notre planète, tous les nutriments dans le terreau. On peut faire des leçons de mathématiques dans un jardin en mesurant la circonférence d'un arbre ! »

Mais le jardin peut faire tellement plus encore. L'exposition à la nature peut améliorer les symptômes du TDA, de la dépression et du stress, tout en encourageant l'activité physique, soutient le chercheur, « ce qui aide à lutter contre l'asthme et à réduire la douleur. »

... et un jardin pour tous les élèves

À long terme, Mitchell McLarnon souhaite rendre ce type d'apprentissage expérientiel basé sur le jardinage accessible à tous les jeunes du Québec. Dans un monde idéal, ils auraient tous accès à un jardin communautaire.

« Pour que les jardins soient plus qu'une simple activité de printemps, il faut vraiment les intégrer dans la planification annuelle : la récolte à l'automne, la transformation des aliments, la conservation des graines, l'éco-art », énumère-t-il.

Les élèves et les étudiants pourraient ainsi apprendre une leçon très importante, conclut M. McLarnon : « Comprendre qu'il faut prendre soin de la nature, de la planète, et de nous-même. »

« Les jardins ouvrent des discussions éducatives [...] sur l'histoire et la politique de l'utilisation des terres et de l'eau, la consommation, le consumérisme, l'action climatique, [...] la liste est très longue ! »

DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

JEAN-FRANÇOIS VENNE
COLLABORATION SPÉCIALE

Plusieurs obstacles ralentissent l'éducation inclusive

À l'orée des années 2000, un élève sur dix était identifié HDAA. On en dénombre aujourd'hui un sur cinq, et même un sur trois au niveau secondaire, selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). Ces élèves vivent avec des défis très variés : troubles graves d'apprentissage ou de comportement, déficience intellectuelle, motrice, langagière, visuelle ou auditive, troubles du spectre de l'autisme ou psychopathologiques.

Leur augmentation continue dans les classes québécoises s'explique de plusieurs manières. « Les connaissances scientifiques et cliniques de ces difficultés se sont améliorées de sorte qu'on les identifie mieux, souligne Philippe-André Tessier, président de la CDPDJ. Le diagnostic donne aussi droit à un financement supplémentaire pour l'école, ce qui motive à bien diagnostiquer les élèves. »

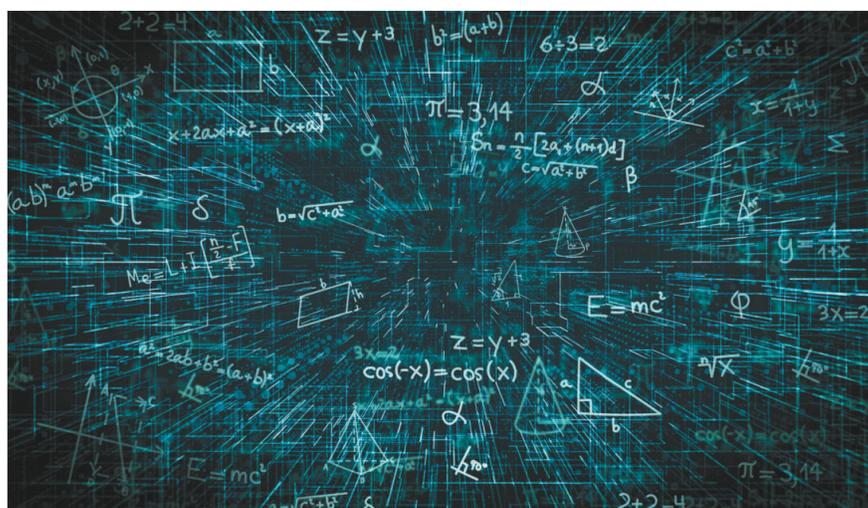
Ces élèves ont droit à une éducation publique gratuite, un droit reconnu par la Charte des droits et libertés de la personne, la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur le protecteur national de l'élève. Le Québec s'est doté d'outils pour favoriser leur inclusion et leur réussite éducative, dont la Politique de l'adaptation scolaire (2000) et la Politique sur la réussite éducative (2017).

Pourtant, de nombreux problèmes demeurent, comme en témoigne le fait qu'un peu

La proportion d'élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) a doublé au Québec en deux décennies. Or, les moyens manquent souvent pour assurer leur inclusion et leur réussite.



Entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2025, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a reçu 146 plaintes qui portent sur l'adaptation des services éducatifs dispensés par les établissements d'enseignement primaire et secondaire au Québec. ISTOCK



Franchir le cap de l'algèbre constitue un défi de taille pour bien des élèves de troisième et quatrième secondaire. ISTOCK

Préparer les élèves à apprendre l'algèbre

Pour de nombreux élèves, la troisième secondaire marque une rupture en mathématiques avec le passage de l'arithmétique à l'algèbre, qui demande de fortes capacités d'abstraction et d'analyse. Afin de mieux les outiller, l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont a mené un projet pilote en collaboration avec une équipe de l'UQAM dirigée par la professeure Laurie Bergeron.

MALIK COCHEREL
COLLABORATION SPÉCIALE

La transition entre l'arithmétique et le symbolisme algébrique constitue souvent un obstacle majeur pour les élèves de troisième et de quatrième

secondaire. Ce passage exige des compétences avancées en abstraction, en généralisation et en analyse, rarement pleinement acquises à ce stade. Caroline Viel, orthopédagogue à l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont (PGLO), a pu constater cette réalité : « Un test mené auprès des élèves de troisième secondaire a révélé

l'ampleur du problème. », témoigne l'intervenante, familière des difficultés d'apprentissage. « Mais une fois le constat dressé, que faire ? »

En quête de réponses, Caroline Viel s'est tournée vers Laurie Bergeron, professeure au Département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM. De leurs échanges est né un projet pilote visant à favoriser le développement du raisonnement algébrique. Durant huit mois, chercheurs et enseignants ont travaillé main dans la main pour conduire des essais auprès de deux groupes de première secondaire de l'école PGLO. « L'idée était d'introduire la pensée algébrique en amont, un peu avant qu'elle n'apparaisse officiellement au programme », précise Thierry Séguin, directeur adjoint de l'établissement.

« PGLO est une école particulièrement adaptée pour ce type de projet, poursuit-il. Nous disposons de classes ordinaires, d'une classe de douance et d'une classe de service pour élèves autistes, toute une ribambelle de regroupements permettant d'expérimenter différentes méthodes et d'évaluer leur efficacité. » Aux côtés de Caroline Viel et de Stéphanie Neyron, conseillère pédagogique au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, Nathan Fortuné, enseignant de mathématiques au premier cycle, et Rémi Poitras, enseignant en classe spécialisée de Soutien à la Structure de la Pensée Autistique, ont mis en pratique le programme concocté par Laurie Bergeron et son équipe.

Ouvrir les discussions

Plutôt que de laisser l'enseignant faire une démonstration mathématique devant la classe, avant de demander aux élèves de la pratiquer dans leur cahier d'exercices, une autre méthode a été préconisée. L'enfant a été invité à d'abord trouver une solution par lui-même, en travaillant notamment en équipe. Une approche qui vise à développer leur autonomie et leur capacité à raisonner par eux-mêmes. « Cela pousse les élèves à discuter de mathématiques entre eux et à mobiliser leur raisonnement, plutôt que de se contenter d'appliquer une technique sans en comprendre le fondement », explique Caroline Viel, en soulignant que les jeunes en difficulté ne font pas forcément le lien entre la technique et le raisonnement qui est caché derrière.

« Quand tu comprends d'abord le raisonnement de la technique, il est beaucoup plus facile de l'assimiler et de l'utiliser. Chose qui n'est pas nécessairement enseignée », souligne-t-elle.

L'autre point important du projet a été de mettre en avant les vertus du coenseignement. Il y a des avantages évidents à ce qu'une ou un orthopédagogue accompagne en classe les élèves en plus grandes difficultés, ce que l'enseignant ne peut pas forcément faire seul. « Il y a encore des murs à faire tomber autour du coenseignement », dit Thierry Séguin, en invitant à suivre l'exemple de l'Ontario, où il est plus facilement accepté.

De premiers effets bénéfiques

« Espérons que dans la formation des jeunes enseignants, on intègre cette notion-là pour que ce ne soit plus un mot tabou. De notre côté, on doit rassurer, montrer qu'il n'y a rien d'envahissant et de déstabilisant là-dedans pour briser ces barrières », dit-il. L'expérimentation menée par Laurie Bergeron et son équipe va dans ce sens, en proposant des pratiques concrètes qui montrent comment le coenseignement peut fonctionner efficacement. S'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives d'un projet qui doit s'étirer sur plusieurs années, de premiers effets positifs se sont fait ressentir dans les classes ayant participé à l'étude.

« Cela pousse les élèves à discuter de mathématiques entre eux et à mobiliser leur raisonnement, plutôt que de se contenter d'appliquer une technique sans en comprendre le fondement »

« Il est difficile pour le moment de mesurer les retombées au niveau d'élèves de première secondaire, qui sortent du primaire et qui n'en sont qu'à apprivoiser l'algèbre, explique Caroline Viel. Mais on a pu voir déjà clairement des élèves qui ne travaillaient pas nécessairement en classe, peut-être parce que le travail papier-crayon n'était pas leur tasse de thé, se mettre à participer et à discuter de raisonnement. Ce projet nous a donné des outils qu'on peut utiliser dès maintenant. On ne peut pas les imposer aux enseignants, mais ils pourront constater par eux-mêmes les bienfaits de cette approche. »

ENSEMBLE POUR DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE.

DERRIÈRE CHAQUE ÉLÈVE, IL Y A UNE PROF, UN PROF QUI TIENT BON.

FACE AUX DÉFIS DE LA RENTRÉE, L'ALLIANCE RESTE DEBOUT.

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —





plus d'un quart des élèves HDAA quitte le secondaire sans diplôme ni qualification, comparativement à 13,5 % pour les autres élèves. Pour ceux qui se voient octroyer un code de difficulté (par exemple déficience intellectuelle ou motrice), cette proportion grimpe à près de 40 %. Ce déficit de qualification complique leur intégration au marché du travail, ce que rapporte une récente étude de la CDPDJ sur les obstacles à l'embauche et au maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2025, la Commission a reçu 146 plaintes qui portent sur l'adaptation des services éducatifs dispensés par les établissements d'enseignement primaire et secondaire. « Les allégations les plus fréquentes concernent une évaluation inadéquate de l'élève, un manque d'accompagnement ou d'accommodement ou un suivi insuffisant des mesures », résume Philippe-André Tessier.

Un manque de ressources qui limite les pistes de solution

Comment expliquer ces déficits ? D'abord par un manque de moyen. Même quand les bons diagnostics sont effectués et qu'un plan d'intervention ou d'accompagnement est mis en place, l'application peut ne pas fonctionner. Les écoles manquent de ressources professionnelles pour soutenir les enseignants et les élèves, mais souffrent aussi parfois d'un sous-financement des activités de concertation.

Mélanie Tremblay, professeure et directrice du module d'enseignement en adaptation scolaire et sociale à l'Université du Québec à Rimouski, en cite un exemple. « Auparavant, un élève HDAA sortait de la classe pour aller faire une activité avec des professionnels, puis y revenait, raconte-t-elle. Maintenant, les professionnels travaillent plutôt dans la classe. Cela demande une grande coordination entre l'enseignante et les professionnels, qui doivent partager les mêmes objectifs. »

Or, cette concertation n'est pas soutenue financièrement. Quand le ministre Bernard Drainville a annoncé le 16 juillet qu'il remettrait dans le budget de l'éducation l'argent qu'il y avait retiré un mois plus tôt, il a d'ailleurs précisé qu'il devait servir « aux services directs à l'élève », ce qui ne répond pas nécessairement aux besoins réels des enseignants et des professionnels.

D'ailleurs, cette valse de compressions et de refinancement de la part du gouvernement a généré un autre problème. « Des écoles avaient dû mettre des professionnels à pied et ils ne les ont pas tous récupérés, souligne Mélanie Tremblay. Donc, des équipes qui avaient appris à fonctionner ensemble ont été démantelées. »

Elle ajoute que pour les enseignants non légalement qualifiés, auxquels le gouvernement a de plus en plus recours pour combattre la pénurie d'enseignants au Québec, bien comprendre et appliquer l'approche de l'éducation inclusive est encore plus ardu. « Les enseignants expérimentés et qui ont réussi le

baccalauréat de 120 crédits trouvent cela difficile, alors imaginez ceux qui arrivent sans expérience et sans une formation complète ! » déplore M^{me} Tremblay.

Elle souhaite ainsi que le gouvernement fasse preuve de plus de cohérence et aligne le financement du réseau sur ce qu'il présente comme son objectif depuis de nombreuses années, soit favoriser l'inclusion et la réussite éducative des élèves HDAA. On doit aussi réaffirmer, selon elle, ce qu'on veut réellement dire par réussite éducative, qui ne se limite pas à une simple restitution de connaissances apprises par cœur. « On doit développer le plein potentiel de l'élève, ce qui inclut par exemple sa capacité d'adaptation, ses compétences méthodologiques, sa facilité à collaborer, bref, la personne dans sa globalité », résume-t-elle.

« Les allégations les plus fréquentes concernent une évaluation inadéquate de l'élève, un manque d'accompagnement ou d'accommodement ou un suivi insuffisant des mesures »

Les futurs enseignants sous la loupe

La profession d'enseignant attire encore de nombreux candidats dans les programmes universitaires de formation. Or, plusieurs obstacles se dressent sur le parcours de ces personnes, dont une partie de plus en plus importante finit par abandonner cette vocation.

MARIE-ÈVE MARTEL
COLLABORATION SPÉCIALE

L'Enquête nationale auprès des étudiantes et étudiants en formation à l'enseignement dans les universités québécoises s'est penchée sur les raisons qui poussent les personnes à entreprendre un cheminement universitaire en enseignement, mais aussi sur les raisons qui les ont menées à abandonner en cours de route ou au terme de leur parcours.

« Pour la toute première fois, on a un portrait de 1900 personnes qui appartiennent à la population étudiante dans les programmes de formation [en enseignement] », indique Cécilia Borges, vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche et professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Le projet de recherche, lancé en 2022 par le défunt professeur de l'Université de Montréal Maurice Tardif, est né du manque d'enseignants au Québec — alors que la demande pour ces professionnels va en augmentant — explicable entre autres par la croissance démographique, l'immigration et la mise en place des maternelles 4 ans.

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante



La difficulté à concilier les études, le travail et la vie personnelle est le premier facteur d'abandon chez les étudiants en enseignement, selon l'enquête du CRIFPE. ISTOCK

(CRIFPE) souhaitait comprendre les raisons qui expliquent à la fois l'engagement et le désengagement des étudiants en éducation de leur parcours universitaire ou de leur profession.

Les chercheurs affiliés au CRIFPE ont noté une chute de 39 % du nombre d'inscriptions dans les différents programmes universitaires en enseignement entre 1996 et 2018. Le taux d'abandon des personnes inscrites « se situait autour de 45 % en moyenne, avec une fourchette de 25 % à 75 % selon les programmes », peut-on lire dans le rapport.

En outre, on retrouvait en 2018 37 % moins de diplômés à entrer dans la profession qu'au tournant du millénaire.

Profils variés, motivations similaires

Même si les statistiques dessinent le profil type de l'étudiant en enseignement comme étant une femme (80,6 %) née au Canada (84,4 %) et âgée de moins de 35 ans (72,8 %), une « diversification croissante » des profils étudiants est observable.

« Plusieurs sont des parents eux-mêmes ; ils dépendent financièrement de leurs parents ou des prêts et bourses et, surtout, ils sont nombreux à occuper un emploi en parallèle à leurs études », illustre M^{me} Borges.

Les motifs qui poussent les personnes à choisir le chemin de l'enseignement sont nobles : transmettre des connaissances et des valeurs est évoqué par plus de neuf répondants sur dix.

Le désir de persévérer demeure présent : les deux tiers des participants ont confié prévoir enseigner jusqu'à leur retraite, bien que l'insertion professionnelle en inquiète quatre sur cinq, en raison d'une charge de travail trop lourde appréhendée en début de carrière ou de la peur de se voir confier les classes les plus difficiles.

Améliorer le parcours des futurs enseignants

Tout au long de leur parcours, les étudiants en enseignement font face à différentes embûches, si bien que près de la moitié (47,2 %) a songé à abandonner sa formation en cours de route.

« Comme la profession, la formation a évolué et s'est améliorée », souligne Cécilia Borges. Elle est passée de très théorique à une formation plus ancrée dans l'exercice même du métier. Malgré tout ça, les étudiants démontrent d'autres besoins qui nécessiteraient que la formation soit à nouveau réfléchi et mise à jour. »

La conciliation études et vie personnelle (92,5 %) et la conciliation études et travail (83,7 %) sont les raisons le plus souvent évoquées. À cet effet, le besoin de flexibilité dans leur formation, comme des programmes à temps partiel ou en format hybride, a d'ailleurs été maintes fois évoqué par les répondants à l'étude, tout comme la rémunération des stages.

Les étudiants sondés ont exprimé le désir d'obtenir davantage de ressources en santé mentale, en inclusion de la diversité et un soutien pédagogique personnalisé.

« Oui, les jeunes professeurs ont été formés, mais ils ont besoin d'approprier le réseau scolaire, soutient M^{me} Borges. Il y a une socialisation organisationnelle qui se fait au travail et qu'on n'apprend pas en cours ou en stage. »

Pour la création d'un Observatoire sur l'enseignement

Les chercheurs ont par ailleurs relevé la difficulté à obtenir des données en la matière, qui sont souvent incomplètes ou contradictoires, ce qui complique la création d'un portrait fidèle à long terme.

En 2018, il y avait 37 % moins de diplômés à entrer dans la profession enseignante qu'au tournant du millénaire

« Actuellement, on a peu ou pas d'informations sur les enseignants qui quittent le système, indique Cécilia Borges. On se demande ce qui arrive avec les enseignants qui entrent dans le système après avoir été formés. Comment progressent-ils dans leur carrière ? »

« Avoir ces données sur les postes et les pertes et pouvoir les regrouper nous permettrait de surveiller dans l'avenir l'évolution de la profession, d'identifier les points d'étranglement où il y a attrition et de cibler des enjeux [de rétention de main-d'œuvre] », renchérit la professeure.

Plusieurs chercheurs souhaiteraient voir naître un Observatoire sur l'enseignement afin d'arrimer leurs recherches et leurs résultats dans cette optique.

SUCO

TRANSITION
ton engagement pour l'environnement

ENVIE DE METTRE TA CLASSE AU VERT ?

SUCO a tout prévu !

Pour le corps enseignant :

Réservez l'un de nos trois ateliers gratuits et adaptés au cours de Culture et citoyenneté québécoise

Pour les jeunes : Rejoins l'un de nos Cercles d'engagement pour l'environnement !



Scannez pour toutes les informations

En partenariat avec
Canada



Est-ce que les 8 appareils de mes colocs vont faire planter mon Wi-Fi?

La réponse est simple :
pas de problème avec
Internet Bell Pure Fibre.

Sois 100 % prêt pour la rentrée
avec des vitesses de 3 Gbit/s.

Promo 2 ans

70 \$/mois¹



Prix garanti
2 ans

Prix sans crédits de durée limitée : 95 \$/mois
Les prix peuvent augmenter après la promo.
Des frais d'installation peuvent s'appliquer.
Doit fournir une carte étudiante valide.



Vérifiez la disponibilité.
1 866 261-8929 • Magasins Bell

Bell

En date du 5 août 2025. L'offre prend fin le 8 septembre 2025. Offert là où l'accès et la technologie le permettent aux nouveaux clients résidentiels du Québec qui sont des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire du Canada et qui fournissent une preuve admissible d'inscription à la prochaine session en 2025 dans les 14 jours de l'activation. Location du modem incluse. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. Le prix sans les crédits est facturé pour toute période de facturation partielle. Vitesse de téléchargement jusqu'à 3 Gbit/s. Vitesse de téléversement jusqu'à 3 Gbit/s. Une connexion filaire ou une combinaison de connexions Wi-Fi et filaires est requise pour obtenir la vitesse maximale. La vitesse sur Internet peut varier selon votre configuration technique, l'achalandage sur Internet, le serveur, votre environnement, l'utilisation simultanée de la télé IP (si applicable) et d'autres facteurs. (1) Le prix est basé sur un abonnement continu à : Internet Fibe Gigabit 3,0 à 70 \$/mois (95 \$/mois, moins un crédit de 25 \$ pendant 24 mois). À défaut de fournir une preuve admissible d'inscription, le crédit mensuel Internet étudiant sera retiré. Toute modification aux services peut avoir une incidence sur le prix et/ou entraîner la perte de crédits ou de promotions. Carte Mastercard[®] prépayée de 100 \$ offerte aux clients qui ajoutent Internet Fibe Gigabit 3,0. Les services doivent être installés dans les 30 jours suivant la commande. Le client doit conserver son abonnement aux services admissibles et avoir un compte en règle pendant 60 jours suivant l'installation, après quoi un courriel est envoyé pour l'inviter à s'inscrire afin de réclamer la carte. Dans les 30 jours suivant la réception du courriel d'inscription, le client doit s'inscrire en ligne pour recevoir la carte. Le client recevra la carte par la poste dans un délai de 4 à 6 semaines. Une carte par compte. La carte est émise par Pathward[®], N. A., membre de la FDIC, en vertu d'une licence accordée par Mastercard International Incorporated. Mastercard et le motif formé de cercles sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated. Aucune possibilité de retrait d'argent comptant ni de paiements récurrents. Carte valide jusqu'à 6 ou 24 mois; les fonds inutilisés seront perdus après la date de validité. Les conditions de la carte s'appliquent. Offerte en ligne et en magasin. 0 \$ pour l'auto-installation ou pour l'installation professionnelle lorsque l'auto-installation n'est pas offerte. Des frais de 100 \$ s'appliquent pour l'installation professionnelle si vous déclinez l'auto-installation lorsqu'elle est offerte. La marque de commerce BELL est détenue par Bell Canada. Toutes les autres marques de commerce sont détenues ou employées sous licence par Bell Canada ou une de ses filiales.